



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## « Santé mentale : des résultats inédits sur la situation en Guyane »



« Du 18 mars au 3 avril 2021, 900 habitants de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) ont répondu au questionnaire MINI. Cette étude de santé mentale en population générale, menée pour la première fois en Guyane, s'intéresse à l'état de santé de la population mais aussi à ses représentations du sujet. Prévalence importante des états anxieux, des états de stress post

**traumatiques, représentations très particulières de la « folie » de la « maladie » ou encore de la « dépression », des résultats inédits que présente depuis le début de la semaine, le Pr Jean-Luc Roelandt, directeur du centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et ma formation en santé mentale. Une nouvelle interview exclusive pour la Lettre Pro »**

---



### **Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans les résultats de l'étude de santé mentale en population générale, menée l'an dernier sur le territoire de l'agglomération cayennaise ?**

Une chose élémentaire, c'est que les questions de santé mentale touchent tout le monde. Si 36 % des personnes interrogées ont un trouble détecté par le Mini (mini-questionnaire neuropsychiatrique international), c'est que c'est un problème de santé publique, en Guyane comme ailleurs, même si pour la moitié de ces personnes, ce

trouble n'a pas d'impact.

Le deuxième constat, c'est que la Guyane ressemble aux autres Outre-mer. Dans les représentations, les fous, les malades mentaux, ce sont les autres. Soit, on est éventuellement dépressif.

### **En revanche, quand on souffre d'un trouble en Guyane, il y a des différences...**

Oui. Il y a un recours très important à la médecine douce et un moindre recours aux professionnels de santé généralistes. Cela doit faire réfléchir en termes d'orientation des soins. Il y a aussi un recours plus important au magico-religieux, en cas de problème d'alcool aussi, ce qui nous a étonnés.

### **Vous avez aussi relevé des différences au niveau des discriminations...**

Quand on demande si un enfant qui a un trouble peut aller dans la même école que les autres enfants, le taux de « Oui » est assez faible par rapport à la Métropole et aux autres Outre-mer. Et quand on demande si un enfant maltraité, dont la famille serait aidée, peut retourner dans sa famille, il y a davantage de « Non ».

### **Le Covid-19 a aussi un impact...**

Oui. Les questions sur le Covid montrent assez clairement que ceux qui pensent avoir été affectés, au niveau de la santé mentale, par le Covid sont ceux qui ont été le plus affectés par les mesures. Ceux qui ont été le moins affectés au niveau de la santé mentale sont aussi ceux qui faisaient le plus confiance au système de santé pour gérer l'épidémie.

### **Y a-t-il des différences socio-économiques entre les personnes affectées d'un trouble de la santé mentale et celles qui ne le sont pas ?**

Dans l'agglomération cayennaise, les troubles atteignent tout le monde, quel que soit le niveau de revenu. Il n'y a pas non plus de différence significative entre hommes et femmes. En revanche, il y en a un selon que l'on vit en couple ou séparé (les personnes en couple étant moins touchées). Chez les jeunes (18-29 ans), il y en a la moitié chez qui on a repéré au moins un trouble. Il faut prendre soin de la santé mentale des jeunes.

### **Vous avez aussi étudié le risque suicidaire...**

Il est plus élevé, ce qui correspond aussi au fait que les troubles dépressifs sont plus fréquents. En revanche, moins de personnes qu'ailleurs ont fait une tentative de suicide. Soit il y a un interdit plus fort, soit il y a une meilleure prise en charge.

### **7,7 % des personnes interrogées souffrent de stress post-traumatique...**

C'est impressionnant en Guyane. En Métropole, c'est 0,7 %. Il y a des questions à se poser. On sait que le stress post-traumatique, c'est ce qui entraîne le plus de suicides, le plus de troubles

psychotiques et le plus de troubles dépressifs persistants. Je tenais vraiment à montrer le nombre de personnes qui avaient été exposées à un traumatisme et, parmi elles, ce qui avaient développé un stress post-traumatique. »

---

## ■ De premiers résultats

Selon l'étude MINI menée l'an dernier dans la CACL, 36,9% des personnes enquêtées présentent au moins un trouble psychique (hors risque suicidaire et insomnie). C'est davantage que dans l'Hexagone (31,9 %). Les troubles anxieux sont les plus fréquents (24,6 % des personnes interrogées) : le plus fréquent est l'anxiété généralisée (12,4 %) puis le stress post-traumatique (7,7 % contre 0,7 % dans l'Hexagone).

Les troubles de l'humeur touchent un peu plus d'une personne sur cinq (21,2 %) : d'abord les troubles dépressifs (17,7%), puis la dysthymie (4,5%) et l'épisode maniaque (1,9%). Les problèmes liés à l'alcool et aux drogues concernent respectivement 4,5 et 3,2% des personnes interrogées. Les troubles psychotiques semblent « relativement élevés », avec 4,9% de syndromes repérés dans cet échantillon.

---

## ■ Des problèmes de logement aux problèmes de santé mentale



Johanna Pavie

Si aujourd'hui, les élus de la communauté d'agglomération du centre littoral (CACL regroupant Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Montsinéry-Tonnégrande et Macouria) se saisissent des questions de santé mentale, c'est en partie suite au programme de... rénovation urbaine de la ville de Cayenne. « A l'époque, il fallait reloger des habitants, se souvient Johanna Pavie, coordinatrice du conseil intercommunal en santé mentale. Pour certains, c'était compliqué. Les bailleurs et certains services se rendaient compte qu'ils travaillaient sur des problématiques de logement et des problèmes sociaux, mais qu'il y avait parfois un problème de soins. » A ce cas très spécifique, s'ajoutaient les difficultés que rencontrent Cayenne en terme d'addiction et de sécurité publique. « Les membres du contrat local de santé (CLS) ont estimé qu'il serait peut-être plus pertinent que ces problèmes liés à la santé mentale soient traités à l'échelle intercommunale. »

La CACL a répondu présent et a démarré une démarche conjointe avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un diagnostic a été élaboré en 2017-2018, une convention constitutive signée en juillet 2018 et le conseil intercommunal en santé mental (CISM) a été créé trois mois plus tard. Il a trois axes de travail :

- La mise en place des conditions d'un partenariat constructif entre les acteurs de la santé mentale ;
- La prévention et l'amont des prises en charge ;
- Le renforcement des partenariats dans le cadre des prises en charge.

C'est dans ce cadre qu'est apparu l'intérêt de réaliser, sur le territoire de l'Agglo, l'étude de santé mentale en population générale, déjà menée depuis 1997 auprès d'environ 67 000 personnes, dans l'Hexagone et certains Outre-mer. L'an dernier, du 18 mars au 3 avril, 27 étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers ont fait interroger 900 habitants, tous majeurs, avec l'appui du centre d'investigations cliniques et du pôle psychiatrie et personnes âgées du centre hospitalier de Cayenne, et l'ARS.

Les données de prévalence vont, par exemple, « aider à la structuration de l'offre de soins », détaille Johanna Pavie. « Mais il n'y a pas que le soin. Quand on découvre que 20 % des personnes ont été exposées à un viol, c'est un problème qui ne relève pas que de la psychiatrie, mais aussi de la police de l'éducation, de la prévention... »

Après une présentation lundi au siège de la CACL, à Matoury, les résultats ont été présentés hier aux élus de Matoury et de Roura. Ils le seront demain à Macouria et Cayenne, vendredi à Rémire-Montjoly. Le Pr Jean-Luc Roelandt, à l'origine de l'étude de santé mentale réalisée sur le territoire de la CACL, se dit « impressionné par la mobilisation des élus. On voit que tout un travail de préparation a été réalisé. » A l'issue des premières restitutions, « les élus nous interpellent systématiquement sur le manque de visibilité des ressources, constate Johanna Pavie. Ils ne savent pas toujours où orienter les personnes quand ils sont interpellés sur un problème. » Pour les aider et aider la population dans son ensemble, **le CISM et l'ARS ont d'ores et déjà édité un Annuaire des ressources : inclusion sociale et santé mentale**. Il présente l'offre de soins, mais fournit aussi des informations sur les problèmes de logement, de formation, de scolarité, présente les dispositifs d'entraide et d'accompagnement.



## CHIFFRES

### CHIFFRES VACCINATION



### Vaccinations

- ◆ **2 363** vaccinations en 7 jours, du 25 au 31 janvier 2022
- ◆ **40,7 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour vous faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne dans les centres de vaccination de **Cayenne**, **Kourou** ou **Saint-Laurent du Maroni**, ou pour prendre rendez-vous en pharmacie ou chez un

médecin de ville : **sante.fr**

### ◆ Pour réserver une dose de Novavax :

<https://arsguyane.limesurvey.net/931584?lang=fr>



- ◆ **76 054** cas confirmés(+1 491 en une semaine) au 1er février 2022
- ◆ **116** patients (-33) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **15** patients (-3) en réanimation
- ◆ **378** décès (+15) en milieu hospitalier

### A nos frontières :



- ◆ **153 068** cas cumulés (+ 10 031 en 1 semaine) et **2 053** décès (+12) dans l'Amapá au 1er février 2022
- ◆ **7 154** cas positifs (+262), **52** décès (=) à Oiapoque



- ◆ **73 769** cas cumulés (+2 832 en 1 semaine) au 1er février 2022
- ◆ **97** (-4) patients hospitalisés
- ◆ **12** (+3) patient en soins intensifs
- ◆ **1 263**(+21) décès

## EN BREF

### ◆ Les pharmacies peuvent ouvrir le dimanche jusqu'au 31 mars



Un **arrêté publié samedi au Journal officiel** proroge jusqu'au 31 mars l'autorisation donnée aux officines d'ouvrir le dimanche pour certaines activités liées à la lutte contre le Covid-19. Les pharmacies peuvent ouvrir le dimanche pour :

- le prélèvement d'un échantillon biologique pour l'examen de biologie médicale de détection du Sars-CoV-2
- le test de détection du Sars-CoV-2
- la vaccination contre le Covid-19
- la double vaccination contre le Covid-19 et la grippe saisonnière
- la dispensation de médicaments antalgiques de niveau 1.

### ◆ A Matoury, la Croix-Rouge poursuit ses opérations anti-Covid



**[MATOURY | Prévention Covid]** De nombreuses opérations de prévention du Covid-19 sont prévues en partenariat avec l'ARS, la Croix Rouge, Médecins du Monde et la CACL, en février, à Matoury. A cette occasion, il est possible de se faire vacciner, de se faire tester ou d'étudier ses droits sociaux.

Lundi matin, ses équipes s'étaient installées sur le parking de Family Plaza pour une opération similaire.

- Aujourd'hui : Balata de 13 heures à 18 heures ;
- Demain : Village Cécilia de 8h30 à 13 heures ;
- Lundi : Mogès de 8h30 à 13 heures ;
- Vendredi 11 février : Sainte-Rose de Lima de 8h30 à 13 heures ;
- Mardi 15 : Cogneau-Lamirande de 8h30 à 13 heures ;
- Mercredi 16 : Balata de 13 heures à 18 heures ;
- Vendredi 18 : Pideg de 8h30 à 13 heures ;
- Lundi 21 : le Bourg, de 8h30 à 13 heures ;
- Vendredi 25 : Zénith Larivot, de 13 heures à 18 heures ;
- Lundi 21 : Concorde de 13 heures à 18 heures.

Pour toute question au sujet de la caravane santé itinérante, l'équipe du D.S.U est à votre écoute : 05.94.38.65.28



#### ◆ Dépistage et vaccination à Mana

[ **MANA | Prévention Covid** ] Deux campagnes de vaccinations contre le Covid-19 sont organisées demain et vendredi de 9h30 à 13h30 à Mana et Javouhey.

- Jeudi 03 février: Vaccination au CDPS de Javouhey 9h30 à 13h30
- Vendredi 04: Vaccination à Mana de 09h30 à 13h30 au Centre Social Makandra.

À partir de 12 ans avec ou sans rendez-vous

Se présenter avec une pièce d'identité, carte vitale et carnet de vaccination

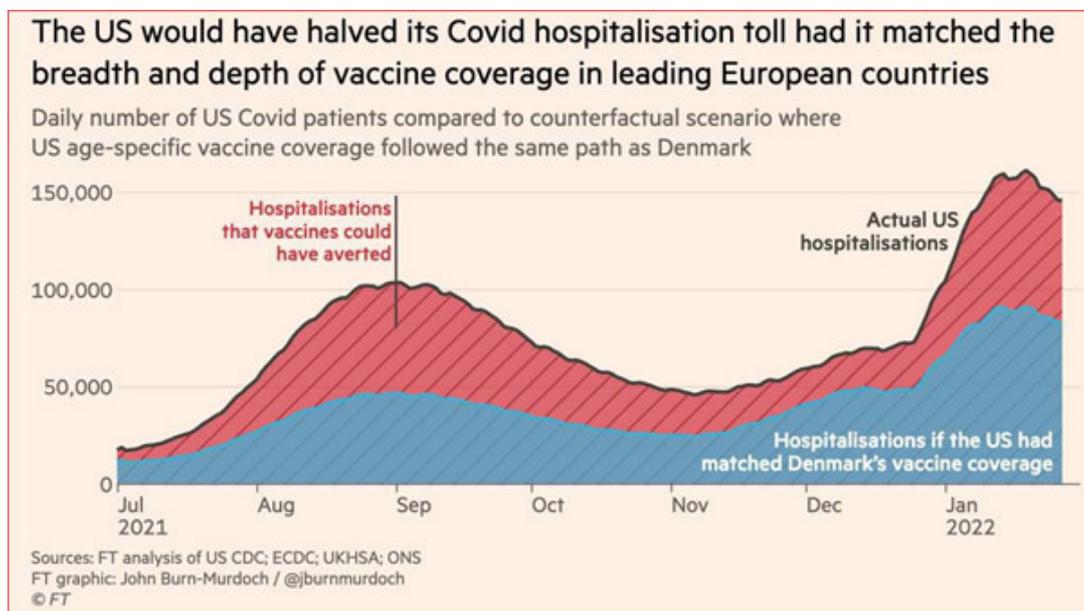
Le port du masque est obligatoire merci de respecter les gestes barrières.

Infoline : 05 94 34 74 88



#### En un coup d'oeil

Aux Etats-Unis, le Financial Times a calculé ce qu'aurait été le nombre d'hospitalisations de patients atteints de Covid-19 si la couverture vaccinale avait été aussi élevée qu'au Danemark (qui, avec plus de 60 % de sa population ayant reçu son rappel, vient de supprimer le passe sanitaire, le port du masque obligatoire et les jauges). Sur cette courbe, la ligne noire indique le nombre d'hospitalisations Covid aux Etats-Unis et la courbe bleue ce qu'aurait été le niveau de ces hospitalisations avec la couverture vaccinale du Danemark. La zone rouge indique donc le nombre d'hospitalisations que les Etats-Unis auraient pu éviter avec une meilleure couverture vaccinale. En gros, il y en aurait eu moitié moins.



## Infos

### Pour votre exercice

#### ► Les personnes présentant des symptômes dépressifs plus susceptibles de croire aux fausses informations sur le vaccin

Une étude américaine, **publiée dans le Journal of the American Medicine Association (Jama) et cité par Science et Avenir**, révèle que « les personnes présentant des symptômes dépressifs modérés ou plus importants sont plus susceptibles d'approuver de fausses informations liée aux vaccins. Bien que la conception de cette étude ne permette pas d'établir un lien de causalité, l'association entre la dépression et la diffusion et l'impact de la désinformation mérite d'être étudiée plus avant. »

Le biais de négativité, bien connu des psychologues, fait que l'être humain, en général, accorde plus d'importance aux expériences négatives qu'aux autres. Les symptômes de la dépression sont susceptibles de renforcer ce biais. Les chercheurs voulaient vérifier si cela rendait les personnes qui en souffrent plus susceptibles de croire aux fausses informations sur le vaccin. Ils ont constaté que oui, en interrogeant 15 000 personnes dans 50 états américains.

Pour cela, les participants ont répondu à un questionnaire sur la santé mentale. Quinze jours plus tard, en mai et juin 2021, ils ont répondu à un questionnaire sur leurs sources d'information sur le Covid-19. Ils devaient également donner leur avis sur quatre affirmations : « Les vaccins contre le Covid-19 contiennent des micropuces qui pourraient tracer les personnes vaccinées », « Les vaccins contre le Covid-19 peuvent causer de l'infertilité », « Les vaccins contre le Covid-19 modifient l'ADN » et « Les vaccins contre le Covid-19 contiennent du tissu pulmonaire de fœtus avortés ». Les personnes présentant des symptômes dépressifs se sont révélés plus susceptibles d'approuver ces fausses informations. Et celles qui les approuvaient étaient deux fois moins vaccinées que les autres. Certaines ont répondu à un nouveau questionnaire, deux mois plus tard, contenant de nouvelles fausses informations sur les virus. Les résultats montrent, selon les chercheurs, que la désinformation n'est pas la cause de la dépression. Ils n'établissent pas de lien de cause à effet entre les symptômes dépressifs et la croyance aux fausses informations mais soulignent que les personnes souffrant de ces symptômes sont plus susceptibles d'y croire.

## Infos

### Pour vos patients



### ► Le Sars-CoV-2 ne se transmet pas par le lait maternel

Les femmes ayant le Covid-19 ou l'ayant contracté récemment peuvent continuer d'allaiter leur enfant. Une étude publiée dans **Pediatric Research**, plus large que les précédentes sur le même sujet, montre que le Sars-CoV-2 ne passe pas par le lait maternel. Pour cela, ils ont analysé le lait de 110 mères allaitantes : 65 avec un test positif, 9 avec des symptômes et un test négatif et 36 avec des symptômes et sans test. Des traces du génome viral ont été retrouvées dans le lait de 7 femmes mais leur mise en culture n'a pas permis de créer du virus. Cela signifie que ces traces, déjà rares, n'ont pas de capacité infectieuse. A des fins de contrôle, les chercheurs avaient réussi à cultiver du Sars-CoV-2 infectieux après l'avoir mélangé à du lait maternel et même après plusieurs cycles de congélation-décongélation. Une infection récente au Sars-CoV-2 ne constitue donc pas une contre-indication à l'allaitement.

De son côté, **l'Organisation Mondiale de la Santé recommande** de poursuivre l'allaitement en cas de contamination par le Sars-CoV-2. Elle recommande aux mamans :

- D'adopter une bonne hygiène respiratoire pendant l'allaitement, notamment porter un masque ou couvrir la bouche et le nez ;
- De se laver les mains à l'eau et au savon pendant 20 secondes avant et après avoir touché le bébé ;
- De laver et désinfecter systématiquement les surfaces qu'elles ont touchées.

Les femmes vaccinées peuvent également continuer à allaiter.

### Le message du jour



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Directeur de la publication : Clara de Bort  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)